



Communiqué de presse
Lille, le 25 mars 2014



N'OUBLIEZ PAS VOTRE « PASSE-PORTS » !

La direction territoriale du Nord – Pas-de-Calais vient de sortir une nouvelle édition de la carte « Passe-ports » en collaboration avec ses partenaires flamands, wallons et picards. Très complet, ce document recense toutes les infrastructures de tourisme fluvial opérationnelles sur le réseau navigable de l’Euro-région

Baladez-vous sur le réseau fluvial du Nord – Pas-de-Calais, de la Belgique et de la Somme

Diffusée gratuitement aux plaisanciers sur l’ensemble des réseaux concernés via les ports, les offices ou maisons de tourisme, et les points de vente de la vignette, la carte "Passe-Ports" répond à un besoin exprimé par les plaisanciers de rassembler sur un seul et même document toutes les infrastructures de tourisme fluvial opérationnelles sur le réseau navigable de l’Euro-région.

Une nuitée dans une escale = un cadeau offert !

La carte "Passe-Ports" vise à accroître l’animation et la fréquentation des ports de plaisance sur le réseau transfrontalier, en incitant les plaisanciers à faire des croisières avec escales dans les ports, et, par ce biais, lutter contre le phénomène de sédentarisation des bateaux constaté depuis plusieurs années, mais aussi de découvrir de façon originale les territoires traversés.

A titre d'exemple, pour une nuitée passée au port de plaisance de Saint-Amand-les-Eaux, l'heureux plaisancier se verra offrir 1/2 journée de location de vélo.

De même, les partenaires de ce projet espèrent impulser, puis fédérer un réseau de gestionnaires de ports transfrontaliers autour de valeurs communes, comme une offre de prestations de service de qualité, un accueil convivial et des échanges d’informations riches.



A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Etablissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

CONTACT :

Voies navigables de France
VNF - Direction Territoriale Nord -
Pas-de-Calais

Service communication
T. 03 20 15 49 95
T. 06 61 63 58 74
alexandra.autricque@vnf.fr

www.nordpasdecalais.vnf.fr